

15 parvis René-Descartes
BP 7000, 69342 Lyon cedex 07
Tél. +33 (0)4 37 37 60 00
www.ens-lyon.fr

Convocation – Ordre du jour modificatif

Lyon, le 27 juin 2023,

Affaire suivie par la Direction des affaires juridiques et institutionnelles
Site Descartes
Mail : conseil.administration@ens-lyon.fr

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir assister à la séance plénière du conseil d'administration de l'Ecole normale supérieure de Lyon qui se tiendra le :

Lundi 10 juillet de 9h00 à 13h00

En présentiel : Salle des conseils - Site Descartes

L'ordre du jour modificatif est arrêté comme suit :

I. PARTIE A (sujets d'orientation générale qui font l'objet d'une présentation orale et d'un échange)

- I.0. Point d'actualité
- I.1. Approbation des procès-verbaux des séances du 13 mars et du 23 mai 2023 (vote)

Décisions financières et budgétaires (vote) :

- I.2. Cartographie des achats 2022 et plan d'action des achats 2023
- I.3. Aide à la mobilité sortante internationale (complément mobilité durable) 2023-2024
- I.4. Aide à la mobilité sortante internationale réservée aux normaliens étudiants inscrits en année « Projet long de recherche » dans le cadre du diplôme de l'ENS de Lyon au titre de l'année universitaire 2023-2024

- I.5. Bourse d'excellence en physique quantique (QuantEduFrance)
- I.6. Principes de la politique indemnitaire des enseignants et enseignants chercheurs 2023/2024
- I.7. Grille de rémunération des agents contractuels

Décisions réglementaires (vote) :

- I.8. Calendrier des fermetures des services administratifs 2023-2024
- I.9. Désignation d'une personnalité qualifiée issue du CA à la commission des finances

II. PARTIE B (sujets techniques qui peuvent sur demande faire l'objet d'une présentation orale et d'un échange)

Décisions budgétaires et financières (vote) :

- II.1. Examen des demandes de dispense de remboursement des anciens normaliens élèves en situation de rupture de l'engagement décennal
- II.2. Concours, contributions, cotisations et subventions versées aux associations internes
- II.3. Sorties d'inventaire

Décisions réglementaires (vote) :

- II.4. Rapport d'activité 2022
- II.5. Point sur les conventions

III. Points d'information

- III.1. Modification des tarifs des résidences universitaires
- III.2. Démissions d'élèves
- III.3. Statuts de la COMUE Université de Lyon

IV. Questions diverses

Je vous rappelle que les dispositions relatives à la représentation des membres du conseil par mandat prévues par le règlement intérieur sont applicables (procuration en annexe).

L'ensemble des pièces pouvant éclairer les débats est consultable sur la plateforme dédiée au conseil d'administration à l'adresse suivante : <https://ged.ens-lyon.fr/>. Je vous rappelle que vous avez reçu par message électronique les informations de connexion nécessaires (identifiant et mot de passe).

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de ma considération distinguée.

Le Président de l'ENS de Lyon,

Emmanuel TRIZAC

